

Conseil Municipal du 31 mars 2006

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. Maire au nom du Conseil fait part à Bruno LOQUET et à sa famille de tout son soutien et sa sympathie suite au décès de sa fille Blandine.

⇒ Finances

◆ **Comptes administratifs 2005** : M. le Maire présente au Conseil les comptes administratifs des quatre budgets communaux, qui sont conformes aux prévisions.

Budget Général : Le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à 1 092.179,09 € pour 1 391 553,82 € de recettes (excédent de l'exercice 2005 : 299 374,73 €).

Compte tenu de l'excédent antérieur reporté qui était de 12 496,52 €, l'excédent global cumulé de fonctionnement de fin de clôture ressort à 311 871,25 €

Le déficit d'investissement de clôture étant de 252 190,86 €, le nouvel excédent global, toutes sections confondues, à fin 2005 est excédentaire de 59 680,39 €.

En tenant compte des restes à réaliser, notamment des subventions à recevoir et des crédits dépenses/recettes reportés, le solde de clôture avec report s'établit à 60 199,39 €.

Budget Eau : Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 169 120,28 € pour 182 022,11 € de recettes, ce qui donne un excédent de 12 901,83 € pour l'exercice 2004 (autofinancement pour l'investissement futur).

Compte tenu du déficit global de clôture en investissements ressortant ainsi à 25 329,90 €, l'excédent de clôture de fonctionnement est de 136 452,23 €.

Le résultat global de clôture cumulé fait apparaître un excédent de 111 122,33 €. Adopté.

Budget Assainissement : Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 91 453,13€ pour 91 686,86 € de recettes, soit un excédent de fonctionnement de 233,73 €

Compte tenu de l'excédent de fonctionnement cumulé fin 2004 qui est de 61 651,46 € et du déficit d'investissement de 19 490,63 €, l'excédent global de clôture fait apparaître un excédent total de 16 821,55 €. Adopté.

Après avoir répondu aux diverses questions, M. le Maire se retire et M. BROU, doyen de l'assemblée, demande au Conseil de se prononcer sur les comptes administratifs 2005. Ces comptes sont adoptés à l'unanimité...

◆ **Comptes de gestion 2005** : M. le Maire demande au Conseil d'adopter les comptes de gestion 2005 dont les chiffres sont en tout point conforme au CA 2005. Adopté !

◆ **Affectations des résultats 2005** : Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire, adopte les différentes affectations des résultats de l'année 2005.

Budgets primitifs 2006

- Budget général :

Section de fonctionnement équilibrée à 1 576 000 € en dépenses et recettes.

Section d'investissement à 2 100 000 € en dépenses et recettes.

- CCAS :

Un budget équilibré 10 600 € en dépenses et recettes.

- Budget eau :

Section de fonctionnement équilibrée à 210 000 € en dépenses et recettes ;

Section d'investissement équilibrée à 73 000 € en dépenses et recettes.

- Budget d'assainissement :

Section de fonctionnement équilibrée à 108 000 € en dépenses et recettes.

Section d'investissement équilibrée à 26 700 € en dépenses et recettes.

Après en avoir débattu le Conseil adopte à l'unanimité ces budgets primitifs 2006.

Subventions 2006 : Le Conseil vote les différentes subventions aux associations en les augmentant de 2% par rapport à 2005. Deux nouvelles associations reçoivent une subvention (Flora Gallica et AVERN - environnement) Le montant total des subventions est de 19 807 €.

AVRIL 2006

Jeudi 20 Avril

Club Soleil d'Automne
Club - Atelier

Dimanche 23 Avril

Exposition-vente de prêt-à-porter féminin "Georges Franck" de 9h à 14h salle communale

Dimanche 23 Avril

Improvisations théâtrales à 15 h salle polyvalente

Lundi 24 Avril

Scrabble
à 14h00 salle communale

Mardi 25 Avril

Bridge à 14h00 salle communale

Jeudi 27 Avril

Questions pour Un Champion
à 20h00 salle communale

Dimanche 30 avril et

Lundi 1^{er} Mai
4^{ème} Salon Artisanal
Salle polyvalente

Vendredi 5 Mai

Association St Pierre – Récolte de jouets au foyer St Pierre de 19h à 21h30

Dimanche 7 Mai

Comite des Fêtes - Après-midi dansant à 14h30 salle polyvalente

Lundi 8 Mai

Commémoration Armistice de la Guerre 1939-1945
Rassemblement à 10h30 cour de l'ancienne Mairie

Rappel : inscriptions scolaires avant le 10 Mai en Mairie

Vote des taux 2006 : Compte tenu :

- des investissements en cours à financer et du désir de ne recourir à l'emprunt que si nécessaire,
 - des besoins engendrés par les différentes charges utiles au bon fonctionnement des services dédiés aux habitants et aux familles de la commune ,
 - de la volonté de garder un autofinancement raisonnable,
- le Conseil décide que les nouveaux taux pour la Commune de Chérisy seront :

Taxe d'habitation	10,86%
Taxe foncière bâti	16,59%
Taxe foncière non bâti	25,74%
Taxe professionnelle	10,48%

Pour la Taxe d'Habitation, le Maire rappelle que la commune a voté l'abattement général à la base (17,40% de la valeur locative moyenne qui était de 2 423 € en 2005, ce qui allège la fiscalité liée à cette taxe pour les habitants, puisque les bases sont diminuées de 422 € De même, il fait remarquer que les impôts locaux appelés par la commune sont globalement inférieurs à la moyenne des communes de strates identiques.

En 2004, le Foncier bâti et la taxe d'habitation représentaient une moyenne de 176 euros par habitant à Chérisy alors que la moyenne cantonale était de 218 par habitant.

Ces taxes subissent une augmentation de 4% ; ainsi la Taxe d'habitation passe de 10,44 à 10,86%. Malgré cette augmentation, le taux de fiscalité de Chérisy reste inférieur à la moyenne des communes. A titre d'exemple, la contribution par habitant était en 2004 :

En Euros / habitant Références CA 2004 (source : minefi.gouv.fr)	Nombre d'habitants	Taxe habitation 2004 par habitant	Foncier bâti 2004 par habitant	TH + FB par habitant
Chérisy	1768	70	106	176
Vernouillet	11720	115	211	326
Dreux	31849	112	182	294
Villemeux	1386	137	137	274
Ste Gemme Moronval	691	100	168	268
Abondant	1770	135	115	250
Charpont	491	122	125	247
Nogent le Roi	4207	108	135	243
Bu	1717	120	112	232
Montreuil	503	97	132	229
Ecluzelles	168	117	101	218
Boutigny Prouais	1548	118	91	209
Broué	768	91	110	201
Chaudon	1431	87	114	201
Luray	1308	85	116	201
Sorel Moussel	1495	83	109	192
Tréon	1288	92	100	192
Brezolles	1726	88	98	186
Mézières en Drouais	1059	74	109	183
Germainville	297	73	76	149

Après délibération, le Conseil adopte à l'unanimité ces taux.

⇒ Administratif

- ◆ Le conseil municipal vote l'indemnité de gardiennage de l'église fixée par arrêté préfectoral à 458,58 € pour cette année. Le conseil adopte la création d'une régie pour la Foire à la brocante et ses tarifs.

⇒ Divers

Le Conseil procède au renouvellement de délégués pour la commission de révision de la liste électorale, adopte le renouvellement du contrat de la maintenance informatique et adopte la modification du bail de " La Main Tendue " pour le local de l'ancienne épicerie.

⇒ Urbanisme

M. le Maire informe le Conseil du **démarrage de l'enquête publique pour le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune.**

M. Forteau, domicilié 13 rue de la Croix à Anet (28) a été désigné par le tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroule du 3 avril au 3 mai en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture (de 9h15 à 12h15).

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie le 3 mai de 15h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent être aussi adressées à la Mairie par écrit au 50 rue Charles de Gaulle, 28500 Chérisy.

Monsieur le Maire informe le Conseil de la consultation de la commune pour le PLU de la commune de Germainville.

⇒ Travaux

M. le Maire présente des devis pour le remplacement des rideaux de la salle polyvalente. Il donne le compte rendu de la commission d'appel d'offres pour la 10ème tranche d'assainissement et la 14ème tranche d'eau potable à Raville. Adopté.

⇒ Nouvelle compétence de la communauté des villages du Drouais

Il est ajouté l'alinéa suivant dans les compétences de la communauté de communes des villages du Drouais :

"Mise en place et gestion des équipements et services, à partir de la rentrée scolaire 2006-2007, permettant le fonctionnement de centres de loisirs, de l'accueil périscolaire, d'un relais d'assistantes maternelles, pour les enfants de 0 à 11 ans, avec la participation éventuelle d'autres collectivités territoriales, d'établissements publics de coopération intercommunale ou d'organismes sociaux".
Le Conseil accepte à la majorité le transfert de compétence proposé et adopte les nouveaux statuts de la communauté de communes.

Bulletin municipal 2006

Les habitants, dont le bulletin aurait trop pris l'eau *dans* leur boîte aux lettres lors de la distribution peuvent le rapporter en Mairie, il leur sera échangé.

Une erreur s'est glissée dans les publicités, l'adresse mail du Couvreur Maurice Renaud est : renaudcouverture@wanadoo.fr

De même, l'adresse des Restos du Cœur est 17 Bd de l'Europe et non 24 comme indiqué par erreur.

Centre de loisirs : il possède désormais son propre numéro de téléphone: le **06.29.96.16.23**

Travaux

⇒ complexe culturel et associatif:

Après trois mois de travaux la construction a pris son rythme. Les fondations ont été coulées, les murs du bâtiment de service sont terminés et la dalle coulée. Dans les semaines à suivre tous les murs de la salle seront montés et la charpente sera posée.

⇒ Logements rue des Camélias:

Les travaux de réalisation de ces logements ont commencé, avec un peu de retard suite aux intempéries. L'équipe technique communale a effectué l'abattage des arbres et des bosquets. L'entreprise EUROVIA a réalisé la structure de la future rue qui desservira les constructions. L'implantation des bâtiments est faite et les fondations du bâtiment collectif sont coulées.

Bibliothèque Municipale

Quelques nouveautés adultes sont arrivées comme; *Une soirée* de Anny Duperey, *Une étrange surprise* de Jean Anglade, *Les échos du passé* de Danielle Steel, *L'âme seule* de Hervé Villard, *L'oiseau du Cachemire* de Linda Holemann, *Partir* de Tahar Ben Jelloun, *Les petits cailloux* de Georges Lopez, *une Passion Fauve* de Françoise Bourdin, *L'éclat de Dieu*, de Romain Sardou ...

La navette mensuelle de la bibliothèque départementale est passée le lundi 20 mars et nous a livré 280 nouveaux CD . audio. Le prochain passage du bibliobus est prévu le **mercredi 26 avril** ; 600 livres seront renouvelés.

Avec plein de nouveautés en perspectives autant pour les adultes que pour les jeunes et les enfants, votre bibliothèque est ouverte chaque :

Mardi de 18 h à 19 h

Mercredi de 13h30 à 16 h

Jeudi pour les écoles du village

Samedi de 10 h à 12h

Il vous est proposé un choix de 6500 livres ainsi que 330 CD audio, des livres écrits en GROS CARACTERES, un coin bibliothèque sonore (textes lus) et **un espace multimédia**.

Lors de la prochaine lettre municipale, nous vous parlerons d'une collecte de films amateurs et, ou professionnels organisée par le service de l'activité culturelle du Conseil Général, la région Centre et les bibliothèques du Drouais.

Environnement

Quelques rappels :

◆ Tonte des pelouse et autres activités

Avec les beaux jours qui reviennent l'activité dans les jardins reprend.

Pour la tranquillité de tous, un petit rappel sur l'utilisation des engins à moteur (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, etc.) n'est pas inutile. Sur notre commune il est fait application de l'arrêté préfectoral du 15 décembre 1992 qui prévoit les horaires suivants :

- **Tous les jours** (sauf les samedis dimanches et fêtes) : **de 8H30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.**

- **Les samedis** (sauf jours de fête) : **9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.**

- **Les dimanches et jours de fête** : **10h00 à 12h00.**

Pensez à vos voisins en respectant ces horaires.

◆ Brûlage de déchets

Il n'est pas interdit non plus de brûler des déchets issus de son jardin ou autres résidus non polluants. Il est simplement recommandé, pour respecter à la fois son environnement et sa santé, de **tenir compte du sens du vent** afin de ne pas enfumer votre voisinage. Evitez de faire du feu si votre jardin n'est pas suffisamment grand ou bien s'il est situé dans une zone dense en habitations. Il faut bien sûr prendre les précautions de sécurité s'imposant et par exemple ne pas faire de feu au milieu de broussailles ou d'une zone boisée. Tout ceci n'étant que quelques recommandations...

◆ Les Chiens

Il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller à ce que ces derniers ne fassent pas leurs déjections sur le trottoir, devant la maison du voisin ou sur les espaces verts communaux. **Ne laissez pas divaguer vos chiens**. Nous rappelons que les propriétaires de chiens de 2^{ème} catégorie doivent les déclarer en Mairie.

♦ Les quads ou les motos

Nous rappelons que la circulation des engins à moteur (voitures, quads, 4x4, motos) est réglementée par la loi du 3 janvier 1991 qui stipule que la circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements et des communes, des chemins ruraux et des voies privées ouvertes à la circulation publique des véhicules à moteur. Ces engins ne peuvent en aucun cas traverser les propriétés privées, les champs et pratiquer le cross. Nous demandons qu'une allure modérée soit respectée. Il serait dommage d'arriver à prendre un arrêté municipal limitant ou interdisant la circulation de ces engins sur les chemins communaux.

L'utilisation de ces engins à moteur dans une propriété privée (même avec l'accord du propriétaire) est soumise à une autorisation de la Mairie "installations et travaux divers" selon l'article L442-1 du Code de l'Urbanisme.

Attention légère recrudescence des délits

Nous demandons à chacun d'être vigilant, en effet il semble, qu'après une période d'accalmie, **de nouveaux vols ou dégradations soient commis sur notre commune**. Que chacun observe, constate, soit vigilant et signale les faits ou agissements à la Gendarmerie ou à la Mairie. Etre citoyen, c'est aussi être témoin et responsable. Il en va de la sécurité de tous et du calme de notre village.

Du côté des écoles...

Ecole Maternelle ...Rappel

Dans le cadre du 7^{ème} Rendez-Vous de Chérisy, 17 comédiens vont mettre leurs talents en faveur de l'école maternelle de Chérisy : **La Ligue d'Improvisation Française**, le **23 avril à 15 heures** salle polyvalente de Chérisy. Parmi eux, entre autres, Pierre DENIS "capitaine d'Une Femme d'Honneur", Gérard SURUGUE, etc... Le spectacle se déroule de la manière suivante : 1 arbitre + 2 assistantes Deux équipes de cinq comédiens + 1 coach. Les sujets sont tirés dans un petit tonnelet, exemple "Un canard tombe amoureux d'une hirondelle à la manière de Corneille" – temps du match : 1 minute. L'arbitre donnera des pénalités aux comédiens ne respectant pas les alexandrins, etc... A chaque personne du public sera distribué 1 chausson qu'il pourra lancer sur le comédien de son choix, s'il le trouve mauvais (une seule fois pendant le spectacle). C'est très drôle, venez nombreux. Merci.

Inédit – Drôle – Surtout à ne pas manquer....

Participation libre et volontaire dans une urne. Toute la recette sera reversée au profit de l'école maternelle.

Inscriptions scolaires

- **Maternelle** : enfants nés en 2003. Les formulaires seront expédiés directement aux familles. Retour impératif pour le 10 mai.

- **Elémentaire** : les imprimés seront remis aux enfants de la grande section. Retour pour le 10 mai.

- **Inscriptions nouvelles** : contacter la mairie avant le 10 mai – 02 37 43 70 30

- **Dérogations** : soumises à la Commission Scolaire. Renouvellement obligatoire chaque année pour tout élève non domicilié sur la commune.

Tout cas particulier doit être soumis à la mairie.

Un peu d'histoire de notre village: Il y a cent ans en janvier, février, mars et avril 1906

La population de Chérisy est de 801 habitants (recensement de mai 1896), c'est la commune la plus importante après Dreux, dont 347 dans le bourg, 150 à Fermaincourt, 144 à Raville, 100 aux Osmeaux, 48 au Petit-Chérisy, 19 à la Mésangère. Chérisy est, à cette époque, plus important que Vernouillet.

Le conseil municipal est composé de 12 membres (MM.Patriarche Henri, Melleville Edouard, Bonnet Auguste, Lavigne Désiré, Barbier Hippolyte, Marquer Zépharin, Voxeur Eugène, Corbin Eugène, Lethuillier Edmond, Carmoin Maxime, Salmon Arsène et Bruneau Léon, élection du 8 mai 1904). M. Melleville Edouard est le Maire (3ème mandat) son adjoint est M. Bonnet Auguste.

L'instituteur de l'école des garçons est M. Rousseau depuis septembre 1904. L'institutrice de l'école des filles est Melle Martin (officier d'Académie). La brigade des sapeurs pompiers est commandée par le lieutenant Dalloyau. L'église est desservie par l'abbé Esnault. La poste est à Dreux.

Réunion du CM du 16 février 1906 à 16h00 :

Le Conseil s'est réuni sous la présidence de M. Melleville, Maire, le secrétaire est M. Lethuillier.

Les points suivants ont été débattus :

Bureau d'assistance :

Installation de M. Langlois Aimé membre de la commission.

Election au poste de vice-président de M. Carmoin Maxime.

Nomination d'un administrateur pour les affaires de justice M. Barbier Hippolyte.

Demande de dispense d'adjudication pour des dépenses faites en 1905 (fournitures des pains aux indigents et fournitures scolaires).

Vote d'une allocation de 20 fr pour la nourrice Brouté de Raville, car elle n'a pas été payée depuis octobre 1905. Adopté.

Suite à plaintes des habitants de Raville et de la Mésangère sur l'état déplorable du chemin vicinal N°13, sur les territoires des communes de Germainville et Mézières en Drouais, le CM demande aux dites communes d'entretenir ce chemin.

Fixation à 19 fr le traitement du receveur du bureau d'assistance.

Chemins vicinaux N°166 & 313 acquisition de trois terrains pour alignement des ces chemins pour un montant de 73 fr. Adopté.

Du coté des associations...

Comité des fêtes

Concours des Maisons Fleuries : Le printemps est arrivé et avec lui l'envie de voir fleurir nos jardins par diverses touches de couleurs qui agrémenteront notre environnement grâce à de nouvelles plantations, un nouveau décor et des fleurs qui donneront un air de fête à nos habitations. Participez dès à présent au Concours des Maisons Fleuries au titre de l'année 2006 en inscrivant vos nom et prénom, votre adresse et la catégorie dans laquelle vous concourez sur le bulletin d'inscription joint à cette lettre, que vous pourrez déposer au secrétariat de Mairie **avant le 20 Mai 2006**.

Concours Photos : Le choix pour ce 13^{ème} concours s'est porté sur « Nos amis les animaux (sans êtres humains) » Ils font partie de notre vie, ils sont proches de nous, ils sont nos compagnons où ils sont libres (oiseaux, insectes, et bien d'autres...), nous les côtoyons régulièrement, et il est facile de les prendre en photo. Pour participer, il suffit seulement de remplir le bulletin d'inscription joint à cette lettre et le déposer en Mairie accompagné de deux photos au format obligatoire de 13 x 19 avant le **31 octobre 2006**.

Dimanche 7 Mai 2006 : Un Après-midi Dansant animé par le musicien Patrick Chenu vous est proposé à partir de 14h30 salle polyvalente. Une ambiance sympathique et conviviale pour tous les adeptes de la danse : les réservations peuvent se faire dès à présent au 02 37 43 76 76 ou au 02 37 43 77 71. Participation 10 euros (une boisson ou une coupe de mousseux offerte et une assiette de gâteaux secs par table).

Date à retenir : Dimanche 21 Mai 2006 - Concours de Pêche à la truite

Football club

Beaucoup de travail en cette fin de saison. Matches à rattraper, tournois à organiser, saison prochaine à ébaucher, etc...

Les résultats sportifs sont toujours excellents pour les jeunes, les Seniors A et les Vétérans. En outre, ils sont difficiles pour les Seniors B. Les conséquences en seront tirées...

Yoga

Du changement au bureau du Yoga...le Président est Bernard LEPRINCE 02 37 82 02 81, la trésorière Martine LOUVET 02 32 26 05 07 et la secrétaire Nicole AGUILLON 02 37 41 97 63.

On nous prie de communiquer...

En bref

Pour joindre le chef d'établissement à la Poste, veuillez composer sur votre téléphone le **02.37.43.41.96**

Nous avons le plaisir de porter à connaissance que Madame JALAGUIER, architecte installée 14 place du Tilleul à Raville sur notre commune, se tient à la disposition de ceux qui le désirent au 02.37.43.80.15.

Une exposition de **PRET A PORTER** Printemps – été 2006 (Georges Franck) se déroulera à la salle communale de Chérisy le **Dimanche 23 Avril de 9h à 14h** (avec accessoires, bijoux fantaisies..."**Tout pour la Femme**")

Opérations jouets

Donner, un geste simple qui fait des heureux ...

Vos armoires débordent de **jouets** et vous ne les utilisez plus, alors il n'y a plus qu'un seul geste à faire ...

Les jeunes de l'Aumônerie de Chérisy **récoltent ces jouets** pour leur donner une seconde vie et les redistribuent à des enfants nécessiteux ou hospitalisés.

Pour participer à cette opération, il vous suffit de déposer vos jouets :

↪ Au **foyer St Pierre de Chérisy** (en face de l'église),
le **vendredi 5 mai de 19h00 à 21h30**

↪ ou à l'issue des messes en l'église de Chérisy
le **dimanche 7 mai** .



Merci de votre générosité

Une date à ne pas manquer...

DIMANCHE 30 AVRIL et LUNDI 1^{ER} MAI

L'incontournable **SALON ARTISANAL**

Au Programme des rendez vous de Chérisy un événement cantonal qui vaut le détour.

De nombreux artistes dans des domaines variés et nombreux vous attendent ce jour-là à la salle polyvalente de Chérisy. Ils vous feront découvrir leurs œuvres, leurs passions...de quoi vous donner des idées de cadeaux

Organisation: Association les Violettes 02 37 42 87 48

Entrée gratuite